

## **REGLEMENT PRESSE**

- Toute demande d'accréditation est soumise à l'accord de la direction de l'épreuve
- Les pilotes des véhicules doivent **impérativement** posséder une licence (**règlement UCI**).
- **Les pilotes doivent obligatoirement assister à la réunion des chauffeurs d'avant course :**
- **Lieu : 9h Salle des mariages mairie de Denain**
- **L'accès sur ligne lors de l'arrivée sera autorisé qu'aux chasubles VERTES**
- Toute demande incomplète ne pourra être traitée.
- Le nombre de place dans le véhicule presse ainsi que le nombre de véhicules autorisés à accéder à l'échelon course étant limité, la priorité sera donnée aux partenaires média de l'épreuve, les autorisations suivantes étant donné par l'organisation.
- Toute accréditation est personnelle ne peut être transmise.
- La direction de l'épreuve et le jury se réservent le droit de retirer une accréditation en cas de non-respect des consignes et réglementations.
- Les voitures presses doivent respecter les dérivations à l'entrée des secteurs pavés
- Les accréditations seront à votre disposition le jour de l'épreuve à partir de 8h30 à 13h à la permanence presse.
- Fermeture de la salle presse 19h

La Direction de l'épreuve.

### **Eric BLUON**

Vice-président

Grand Prix de Denain - Porte du Hainaut - UCI 1.PROSERIES.

+33.(0)6 73 87 79 45 . | [eric.bluon@gpdenain.fr](mailto:eric.bluon@gpdenain.fr) | [www.gpdenain.fr](http://www.gpdenain.fr) |